



Doc. 15057

30 janvier 2020

Les autorités turques doivent abandonner toutes les charges retenues contre les activistes LGBTI ayant participé aux Marches des fiertés

Déclaration écrite n° 701

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

La répression systématique de la liberté de réunion des personnes LGBTI en Turquie se poursuit alors que plusieurs jugements confirment le manquement des autorités à leur obligation positive de garantir la sécurité publique et la liberté de réunion.

Le 8 janvier 2020, la 9^e Cour Administrative d'Istanbul a rejeté le recours contre l'interdiction d'organiser la Marche des Fiertés d'Istanbul à Bakırköy – une zone de manifestation publique désignée par le Gouverneur d'Istanbul. Le 14 janvier, la 1^{ère} Cour Administrative de Mersin a rejeté le recours contre l'interdiction pendant 20 jours de tout événement LGBTI+ lié à la Marche de Mersin de 2019, indiquant que ces événements présentent un risque pour la santé et la moralité publiques. Le même jour s'est déroulée la première audience relative aux accusations criminelles contre trois mineurs ayant participé à la Marche des Fiertés d'Izmir. Les enquêtes à l'encontre d'autres participants se poursuivent. 19 défenseurs des droits LGBTI+ sont en attente de leur seconde audience, prévue le 12 mars, pour avoir participé à la Marche de l'Université technique du Moyen-Orient à Ankara le 10 mai 2019.

Nous exhortons les autorités turques à abandonner toutes les charges contre les personnes LGBTI arrêtées durant lesdites Marches, et à lever toute interdiction d'événements LGBTI+, notamment l'interdiction générale à Ankara.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

LACROIX Christophe, Belgique, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
AVETISYAN Sos, Arménie, SOC
BARNETT Doris, Allemagne, SOC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BLONDIN Maryvonne, France, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BUSTINDUY María Luisa, Espagne, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
DIBRANI Adnan, Suède, SOC
FASSINO Piero, Italie, SOC
LÓPEZ Pere, Andorre, SOC
MOUTQUIN Simon, Belgique, SOC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
PETRY Christian, Allemagne, SOC
RAUCH Isabelle, France, ADLE
ROJHAN GUSTAFSSON Azadeh, Suède, SOC
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC
ŚMISZEK Krzysztof, Pologne, SOC
STIENEN Petra, Pays-Bas, ADLE
SZEJNA Andrzej, Pologne, SOC

Total = 22

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts